

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1982)  
**Heft:** 645

**Artikel:** Matières premières : étain : à malin, malais et demi  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013133>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Logement: priorité aux usagers

*Le logement est hors de prix. Même le logement «social» n'échappe pas à la spirale des coûts. A Genève, l'appartement subventionné culmine à 4200 francs la pièce, loyer annuel.*

*Dans un premier article (DP 638, puis 640, 643 et 644), nous avons tenté de cerner la cause principale de cette situation: un marché dont les structures sont archaïques, où règne l'improvisation, le coup par coup; un appareil de production utilisé de manière irrationnelle et dont il faut bien finalement payer le coût. Une solution possible: une vaste concertation entre l'Etat, les promoteurs et les entreprises de construction pour essayer d'instaurer une planification minimale sur une période suffisamment longue. D'où une rationalisation tout à fait réalisable de la construction qui devrait se traduire par des économies.*

*Une cause secondaire mérite aussi attention. Le logement est un produit standardisé, livré clef en mains à son utilisateur final. Si ce dernier n'a aucun pouvoir sur la configuration et l'aménagement de son logement, il n'a pas plus de poids sur le coût de ce qui lui est offert. En fait, le logement-type reflète davantage l'image que se font les concepteurs de la famille moyenne que les besoins concrets des locataires: living de prestige, cuisine équipée, sanitaire design, c'est le côté vitrine; et les chambres boîtons, c'est le côté cour.*

*Cette manière de loger les gens est non seulement de plus en plus contestée, elle coûte cher, aussi. Rien d'étonnant quand on sait que dans le secteur de la construction, le gain réalisé par les professionnels est proportionnel au coût de la construction! Un système absurde qui encourage tous les gaspillages, tous les équipements superflus: le règne du toc.*

*Abaisser le coût du logement, c'est revenir à plus de simplicité, à un produit minimal. Libre à l'usager de le compléter ensuite à sa guise, en fonction*

*de ses goûts, de ses besoins et de ses moyens. Dans ce domaine, le perfectionnisme helvétique a aussi atteint ses limites.*

*L'idée peut paraître absurde, surtout à des professionnels qui voient mettre en cause leurs prérogatives. Mais n'est-ce pas plus absurde d'admettre sans sourciller l'idée qu'un petit nombre de «spécialistes» peuvent concevoir pour d'autres des logements qu'ils n'habiteront pas?*

*Quelques exemples existent en Suisse de cette collaboration entre professionnels et usagers. Ainsi, à Windisch, dans le canton d'Argovie, le bureau d'architectes Métron a conçu des logements de 4 pièces et demi + cuisine avec jardin privé et espace collectif pour un loyer de Fr. 850.— par mois. Les promoteurs ont fait le choix de la simplicité et de l'accessibilité aux revenus les plus faibles. Des solutions économiques sont donc possibles, au moins lorsque les collectivités publiques subventionnent l'opération. Encore faut-il prendre la peine de s'intéresser aux usagers.*

### MATIÈRES PREMIÈRES

## Étain: à malin, malais et demi

Un bien gentil métal décidément. Une technologie maîtrisée de longue date, carrément depuis l'âge du bronze. Une production excédant régulièrement les besoins depuis des années. Une matière première minérale facile à stocker. Une bonne facilité de substitution (notamment par l'aluminium, l'acier et les matières plastiques) dans ses principales utilisations (fer blanc, soudure, alliages, galvanisation). Un marché plutôt calme, réglementé depuis 1956 par une succession d'accords internationaux liant les principaux pays producteurs et consommateurs. Et un quatorze de pays producteurs fournissant les deux tiers de l'étain mondial, emmenés

par une nation sage, la Malaisie, consciente de la nécessité de ne pas tuer un produit de base dont le marché devrait rester tranquille et continuer de procurer des ressources régulières aux principaux producteurs (soit, outre la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie et la Bolivie).

Bref, et malgré la forte concentration de l'offre qui pourrait inciter les producteurs à former un cartel du genre Opep, l'étain a tout pour échapper aux manœuvres spéculatives, courantes sur les marchés mondiaux. Pour preuve: certains ouvrages de référence sur les opérations à terme ne mentionnent même pas l'étain — mais s'attardent sur les marchandises hautement spéculatives telles le sucre, le café, le soja, le cuivre ou l'argent-métal.

Les choses paraissaient si sûres que même la Suisse pouvait envisager de se lancer: le 20 janvier der-

nier, le Conseil fédéral publiait un «Message» plutôt bref mais bien documenté par lequel il demandait aux Chambres de voter l'adhésion de la Suisse au Sixième Accord international de l'étain, conclu fin juin 1981 et destiné à fonctionner provisoirement dès le 1<sup>er</sup> juillet 1982. Lors de la session de juin, le Conseil national votait l'adhésion à l'unanimité, sans discussion et sur simple rapport écrit, en attendant que le Conseil des Etats en fasse autant en septembre.

### LA GRANDE SECOUSSE

Cette formalité pourrait bien n'en être plus une. En effet, le marché du «gentil métal» vient de subir des à-coups plutôt violents, qui laissent présager un avenir pour le moins incertain. Dernière secousse en date: les trois pays du Sud-est asiati-

que, qui sont les principaux producteurs d'étain du monde, viennent de former une «association» pour défendre leurs intérêts; ils ont beau se défendre d'avoir ainsi créé un cartel, leurs partenaires à l'Accord international pensent avoir désormais à faire au «Tinpep».

A l'origine du revirement de la Malaisie, apparemment si modérée jusqu'à ce jour, il y a bien sûr l'évolution des cours du marché de l'étain, qui se tient à Londres, où on enregistre depuis plusieurs semaines les prix les plus bas jamais atteints ces cinq dernières années.

Ce record à la baisse est non seulement l'effet d'un marché saturé, encore encombré par la vente de minerai et de produits tirés des stocks stratégiques américains; il résulte aussi d'une fantastique opération de spéculation, la plus importante sans doute de l'histoire du marché de l'étain. Elle a cumulé le 22 février dernier: ce jour-là, un groupe de «mystérieux» acheteurs opérant sur le marché de Londres où ils avaient raflé des contrats d'achat à terme pour une quantité correspondant à un tiers de la production annuelle mondiale, devait honorer ses engagements en prenant livraison de la marchandise (non disponible dans les quantités voulues) ou en revendant, sans égard pour l'évolution des cours. Ces derniers, tirés vers le haut par les promesses d'achat passées les mois précédents, entament alors une chute qui ne semble toujours pas terminée à l'heure actuelle, malgré une nette reprise au début de ce mois; de 8605 livres au 22 février, la tonne d'étain est descendue à 7035 livres le 1<sup>er</sup> mars, à 5800 livres le 15 juin, pour tourner désormais autour des 6500 livres.

#### LES COURTIERIS DE LONDRES

Mais qui avait donc intérêt à cette opération, dont l'ampleur pouvait mettre en cause le sort du Sixième Accord international, en incitant d'autres pays consommateurs que les Etats-Unis à ne pas le signer?

On accuse beaucoup la Malaisie, plus précisément

la Maminco, compagnie minière à participation gouvernementale majoritaire (55%). Cette société au capital de 200 millions de dollars malaisiens (90 millions de dollars américains), fondée en juin 1981, a mandaté divers courtiers opérant à Londres, dont la maison Marc Rich, réputée avoir son siège en Suisse et compter parmi les plus audacieuses sur les marchés à terme. Ce sont donc ces courtiers qui ont effectué les achats massifs de l'automne-hiver dernier et ont provoqué la rupture de fin février de cette année, après avoir élevé et maintenu les cours à des niveaux inespérés pour les producteurs...

Les dits producteurs ont dès lors pu fonder leur «association», qui ressemble fort à un cartel... S'en trouveront-ils mieux, si le prix de cette union est l'abandon de l'Accord et de ses précieux mécanismes régulateurs, préconisés par la CNUCED? Probablement pas: en soumettant le «gentil métal» aux durs rapports de force et aux pratiques

#### HISTOIRE MINUSCULE POUR L'ÉTÉ

### Le sourire

*Marcelle avait un chien qui ne souriait jamais. C'en était même impressionnant. Elle avait consulté les vétérinaires du monde entier (ses moyens le lui permettaient); elle en était réduite maintenant aux charlatans, à ces misérables vendeurs d'espoir auxquels on s'accroche quand tout semble perdu. Les uns lui conseillaient de se laver les dents (qu'elle avait superbes) devant le chien; les autres, de l'enfermer face à un piano; d'autres encore, les plus minables, recommandaient les films drôles de la télévision. L'un d'entre eux lui avait vendu à prix d'or une minuscule fiole de gaz hilarant, qui s'était en fait révélée pleine de l'air du temps. Rien n'y faisait. Il était à craindre que le chien, les mois et les années passant, ne meure avec ce visage impassible.*

cruelles du marché mondial, la Malaisie pourrait bien faire un mauvais calcul, pour elle-même et surtout pour les pays producteurs de matières premières, qui ont tous le plus grand intérêt à la stabilisation des marchés mondiaux.

#### LA SUISSE: PARÉE...

Quant à la Suisse, qui importe 900 tonnes d'étain brut par an et plus de 700 tonnes de produits, elle voudrait bien que les choses s'arrangent, histoire de concrétiser, par son adhésion à un Accord nouveau pour elle, son approbation donnée l'an dernier au Fonds commun de la CNUCED pour les produits de base. Mais si par malheur les choses s'envenimaient au point de provoquer des difficultés d'approvisionnement, la Suisse pourrait toujours puiser dans ses réserves. Pour l'étain, il y en a pour six mois au moins de consommation normale — sans compter les possibilités de substitution. On est paré, quoi.

*Là-dessus, Marcelle dut affronter d'autres difficultés; elle eut, si j'ose dire, d'autres chats à fouetter. Son ami de cœur, son compagnon de déjà bien des années, montra soudain sa vraie nature, celle d'un coureur de jupons, d'un cœur d'artichaut, d'un homme à femmes, bref d'un infâme. Cris, pleurs, grincements de dents: l'imposteur s'accrochait, ne voulait pas entendre parler de rupture. Marcelle, un jour, employa les grands moyens pour signifier à l'indésirable son congé: il trouva porte close, serrure changée et son matelas sur le palier.*

*Marcelle, un peu pâle, s'assit alors dans un fauteuil, contempla ses tableaux, ses livres; elle se félicita de la paix retrouvée et dit à son chien fidèle couché à ses pieds: «Qu'on est bien chez soi!» — «N'est-ce pas?», dit le chien, et il sourit.*

Catherine Dubuis.